INTERDIRE COMPLÈTEMENT LES OGM, EST-CE LA BONNE SOLUTION POUR LA FRANCE ET L'EUROPE ?

Tellus.com

Avril 2017

RÉSUMÉ

En 2015, la commission européenne a tenté de sortir du blocage sur les autorisations des OGM en proposant aux Etats membres d'en interdire la culture sur leur territoire sans avoir à invoquer de raisons sanitaires ou environnementales. Façon de responsabiliser ces Etats qui ne parvenaient pas à un vote décisif sur les dossiers d'autorisation d'OGM! La décision politique française a été immédiate et la culture de tout OGM est interdite depuis septembre 2015. Pourtant, quand la commission a proposé de procéder de même pour une interdiction d'utilisation d'OGM pays par pays, les filières agricoles françaises et européennes se sont mobilisées contre cette idée.

Interdire les importations des OGM est-elle une bonne ou une mauvaise solution pour l'agriculture ?

Ce n'est en aucun cas une réponse au risque potentiel sanitaire encore avancé par certains : les OGM subissent de très nombreux tests avant leurs autorisations et ne présentent pas plus de risque que tout autre ingrédient ou plante.
Interdire les OGM a, par contre, des répercussions économiques et d'organisation des filières animales qui sont déjà actuellement en crise. Tracer des céréales selon leur mode d'obtention a un coût non négligeable. Trouver et utiliser des protéines de substitution au soja OGM aura également un impact financier pour les éleveurs. En France, une hypothèse d'augmentation de 10% du coût des aliments pour animaux induira des surcoûts de production entre 2 et 9% selon les filières. Acquérir une autonomie en protéines nécessite de développer des filières moins rentables et souvent moins adaptées aux territoires. Ne plus importer la récolte d'un hectare de soja d'Amérique du Sud implique de mettre en culture de 2,4 hectares de blé hors de l'Europe pour compenser les importations européennes. Alors que certains distributeurs et producteurs développent des gammes de produits français et « sans OGM », il semble que les impacts globaux environnementaux soient occultés au profit d'un affichage marketing plus facile à vendre auprès de consommateurs non avertis.

La proposition de la commission est donc une vraie mise « au pied du mur » des Etats membres et peut être l'occasion d'adopter une attitude plus pragmatique (et moins politique) sur la question des OGM.

Ainsi, les instances politiques ne devraient pas céder à la fausse simplicité d'une interdiction brutale et arbitraire de l'utilisation des OGM qui ne protège pas l'agriculture « made in France » et qui handicape un peu plus les exportations. L'enjeu majeur actuel des acteurs de la filière animale est la capacité de valoriser tous les produits (et sous-produits) et de garder la valeur ajoutée jusqu'au consommateur quel que soit le mode de production, y compris en bio.
Compliquer l'accès à des protéines de qualité est comme « se tirer une balle dans le pied » en agissant contre l'intérêt des agriculteurs et celui des consommateurs.
A l'inverse, les instances politiques devraient davantage travailler avec toutes les filières pour assumer et développer une diversité de modes de production de qualité et respectueux de l'environnement, avec les réglementations adaptées et adéquates. Cela nécessite aussi un soutien des chercheurs qui travaillent sur les plantes de demain avec de nouveaux outils performants pour garantir une agriculture durable et en phase avec les attentes du consommateur.

INTERDIRE COMPLÈTEMENT LES OGM, EST-CE LA BONNE SOLUTION POUR LA FRANCE ET L'EUROPE ?

p.08 La France est la plus grande ferme d'Europe… mais elle fait face à des difficultés structurelles

p.10 La France est globalement un pays autosuffisant et exportateur… mais elle importe aussi une grande quantité de céréales, d'oléagineux et de viande

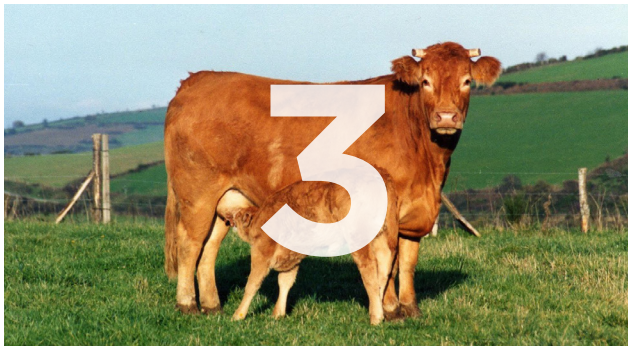

p.12 Les filières « viande » françaises souffrent de manque de compétitivité… mais les contraintes ne cessent d'augmenter

p.14 La France interdit la culture d'OGM... mais a besoin de protéines qui sont majoritairement importées

p.16 L'hypothèse d'une interdiction de toute utilisation d'OGM a des conséquences économiques

p.20 Le système européen d'autorisation d'OGM ne fonctionne pas... alors que le reste du monde bouge

p.22 Le système européen décourage l'innovation... alors que de nouvelles opportunités technologiques se développent

p.24 Le choix d'exclure les OGM répondrait à une demande du consommateur

“ La demande porte sur une alimentation variée de très bonne qualité sanitaire et nutritionnelle. ”

INTRODUCTION

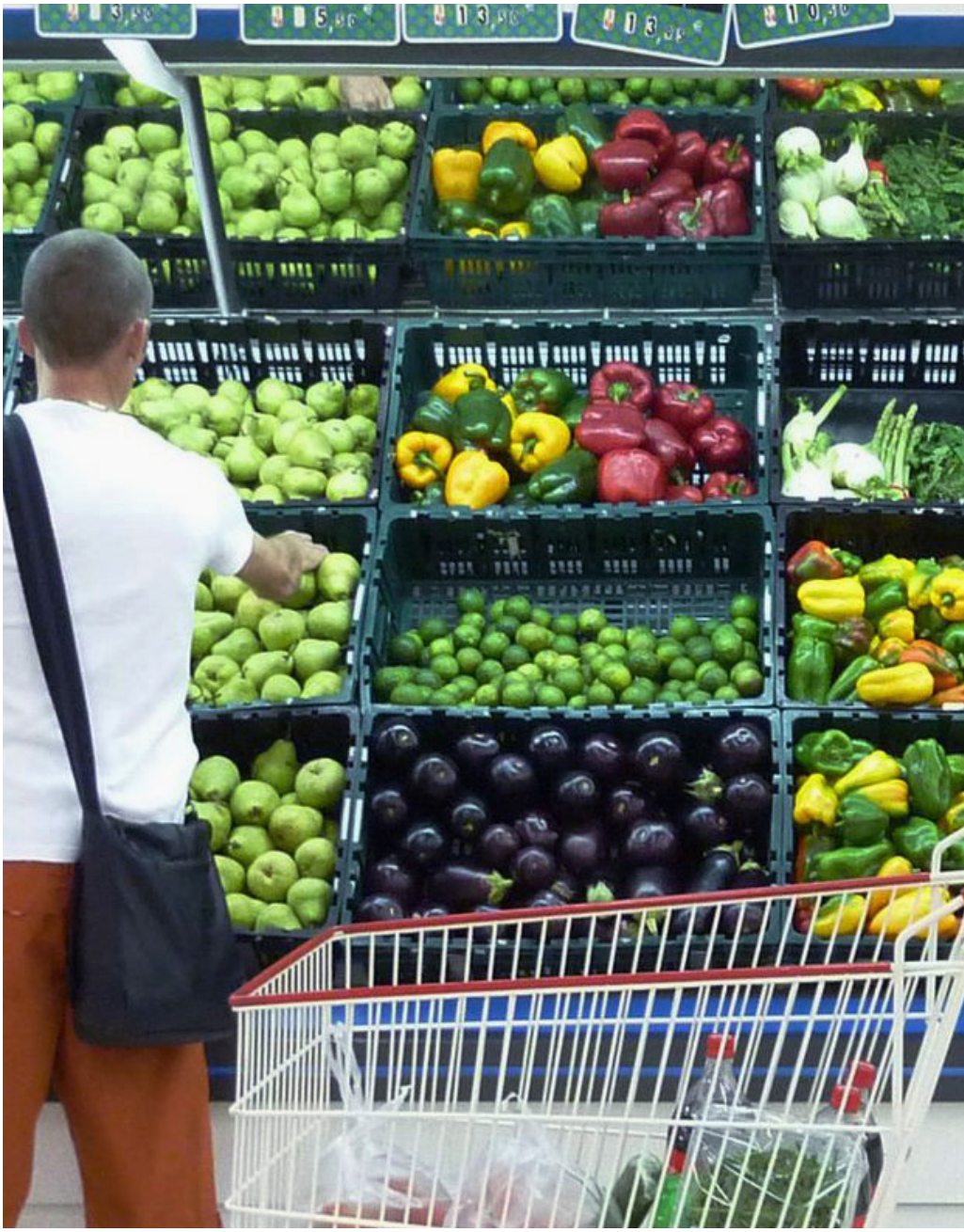

« Manger mieux » : telle est la clé du bien-vivre depuis une vingtaine d'années.

La demande des consommateurs porte sur une alimentation variée de très bonne qualité sanitaire et nutritionnelle. A cela s'ajoute un nouvel enjeu, celui de l'impact de l'agriculture et de l'élevage sur l'environnement qui détermine de nouveaux types d'achat et donc, en amont, de nouvelles pratiques agricoles ou de systèmes de distribution comme l'agriculture raisonnée, le Bio ou les circuits courts.

Le budget net consacré à l'alimentation ne cesse de diminuer : 28% en 1960, 17% en 2014

Or les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs de la chaine agroalimentaire sont « sous pression » pour cultiver toujours plus, toujours mieux. Et cela, afin d'assurer la sécurité alimentaire que nous revendiquons à l'échelle de la planète et de garantir la souveraineté alimentaire à laquelle nous aspirons dans les pays du Nord. Un hectare nourrit aujourd'hui 5 personnes contre 2 dans les années 1960.

Dans ce contexte paradoxal, les agriculteurs et les acteurs de la filière agroalimentaire ont du mal à avancer des arguments économiques, sanitaires et environnementaux qui justifient leurs modes de production et la pérennité de leurs métiers. Les plantes génétiquement modifiées, les OGM, ont ainsi cristallisé en Europe, et plus particulièrement en France, un débat sur les modes de production agricoles et sur l'alimentation.

La culture d'OGM est interdite dans 17 pays européens et n'est effective qu'à petite échelle en Espagne avec 136 000 hectares de maïs Bt cultivés en 2016. Ailleurs dans le monde, 28 pays ont adopté cette technologie et cultivent des OGM sur 179 millions d'hectares.

Dans un contexte de crise profonde de l'agriculture française, renoncer aux OGM peut-il être une stratégie gagnante, y compris dans l'alimentation animale ?

Beaucoup de données économiques, sociétales et environnementales apportent des réponses à cette question. Elles montrent une distorsion entre la perception sociétale positive pour une production française « sans OGM » et la réalité économique et environnementale plus sombre pour l'agriculture française. Pour certains, manger mieux, c'est manger « sans OGM » : ils seraient enclins à interdire non seulement les OGM mais aussi un grand nombre de techniques d'amélioration. Lorsque le législateur encadre les nouveaux produits alimentaires (Novel food) et les OGM avec des règles qui n'existaient pas il y a une cinquantaine d'années, le citoyen se pose des questions de sécurité sanitaire et environnementale sur l'amélioration des plantes sans se satisfaire, parfois, des réponses apportées. Les politiques hésitent en matière de politique agricole française et européenne et peinent à prendre les décisions adéquates. Le progrès génétique stagne, mais heureusement la recherche avance à grand pas.

“ Un hectare nourrit aujourd'hui 5 personnes contre 2 dans les années 1960. ”

1. LA FRANCE EST LA PLUS GRANDE FERME D'EUROPE...(1)

La France reste de loin le plus gros producteur de céréales dans l'Union européenne

La France, en 2015, représente 18% de la production européenne agricole devant l'Allemagne (14%), l'Italie (13%), l'Espagne (10%), le Royaume Uni (8%) et les Pays Bas (7%).

Sur les 54% du territoire français composés de surfaces agricoles, la moitié est dédiée aux grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, betteraves...) qui sont consommées en alimentation humaine ou animale., mais la France reste déficitaire en cultures riches en protéines.

La France est une grande puissance agricole au sein de l'Union européenne et dans le Monde :

- 1er producteur européen
- 2ème exportateur européen,
- 1ère agriculture mondiale en termes de productivité par travailleur
- 1ère agriculture mondiale en termes de rendement
- 4ème exportateur mondial

La France, c'est aussi le premier cheptel bovin de l'Union européenne, avec un bovin sur cinq.

Les principales productions animales sont :

- 36% lait
- 22% bovins
- 14% volaille
- 13% porcs

La France a atteint son autosuffisance alimentaire dès les années 1970. L'agriculture tient désormais une place prépondérante dans la balance commerciale avec un excédent commercial de 9,4 milliards d'euros en 2015.

Les débats sur l'alimentation actuels portent non plus sur la sécurité alimentaire mais sur le droit de définir des politiques agricoles spécifiques garantissant une « certaine » souveraineté. Cette autonomie, contrairement à l'idée reçue, est toute relative, car l'agriculture est aujourd'hui un grand marché mondial, avec des flux d'exportations et d'importations corrélés aux prix mondiaux.

■

… MAIS ELLE FAIT FACE À DES DIFFICULTÉS PONCTUELLES ET STRUCTURELLES (1)

Après cinq années de « récoltes-record », l'année 2016 montre que les aléas climatiques peuvent sévèrement affecter les grandes cultures en France.

L'excès de pluie au printemps, suivi d'une sécheresse de fin d'été, ont fait chuté les rendements et donc les productions nationales pour toutes les cultures. (-24% pour le blé tendre, -18% pour le maïs). La majorité des pays européens ont subi cette baisse de production.

A l'inverse, en maïs, l'Espagne a tiré son épingle du jeu, tout comme l'Ukraine qui devient le premier pays fournisseur de l'Union européenne avec plus de 60% des volumes de maïs importés.

La France exporte autant que le Brésil en quantité, et demeure une forte puissance agricole, mais certains indices sont alarmants :
La compétitivité recule d'année en année au niveau européen et mondial
L'agriculture ne pèse plus que 1,5% du PIB en 2014 contre 3,5% du PIB en 1980.
Le nombre d'actifs continue de baisser de manière structurelle : 722 500 actifs en 2014 contre 957 500 actifs en 2000.
Depuis 1998, les revenus agricoles s'érodent avec un décrochage significatif par rapport au revenu national global.

En moins de 15 ans, la France est passée de deuxième exportatrice agricole mondiale à la cinquième. Sa part de marché a diminué d'un tiers sur cette période.

Les cours du bétail continuent de diminuer depuis 5 années principalement sur les bovins.
Seuls les cours du porc sont légèrement en hausse en 2016, mais ils s'inscrivent dans un contexte de grave crise des élevages de porc depuis 2011. Les prix de la volaille et des œufs sont en repli. Les moyennes exploitations sont les plus touchées, avec **un taux d'endettement de plus en plus élevé** à long et moyen terme.

Cet endettement pèse lourd sur le revenu des éleveurs (dont le nombre diminue) et **empêche les investissements qui seraient nécessaires pour se restructurer et se moderniser pour rester compétitif.**

L'excédent des produits agricoles français baisse en 2016, avec une baisse des exportations marquée pour les céréales en lien avec une hausse en valeur des importations de légumes et d'oléagineux.

Ailleurs, on assiste à une production mondiale record. Par exemple, les récoltes de blé sont très bonnes en Inde, aux Etats Unis et en Russie. Liées à des stocks mondiaux très importants, les prix à terme du blé et du maïs ont baissé de plus de 16% depuis janvier 2016 à la bourse de Chicago. Toutes les matières premières sont à des niveaux de prix très bas, liées à une disponibilité record sur le marché mondial, à l'exception du sucre.

■

2. LA FRANCE EST GLOBALEMENT UN PAYS AUTOSUFFISANT ET EXPORTATEUR (1)

La France est auto suffisante en céréales, et exporte la moitié de la production de grains.

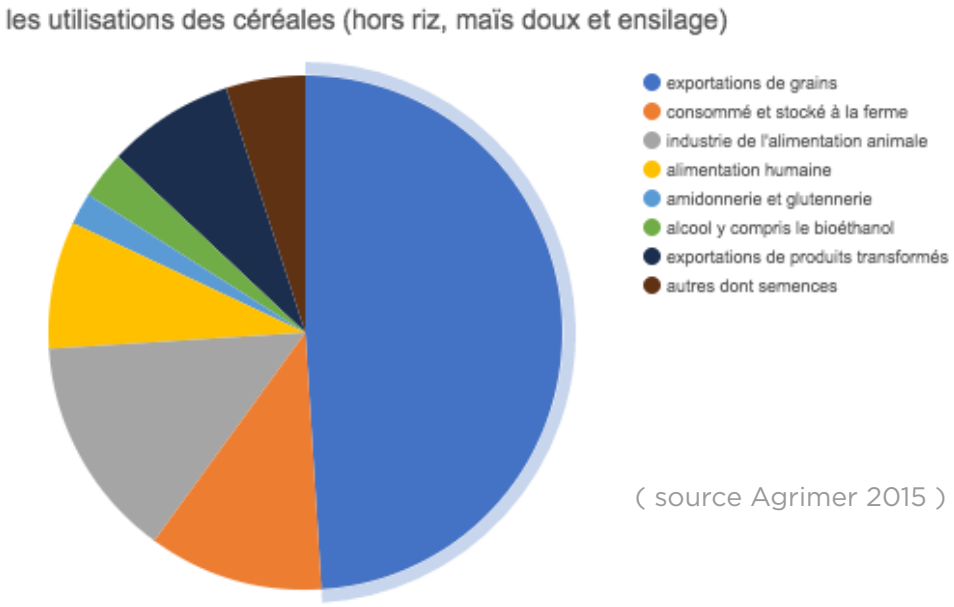

(source Agrimer 2015)

En 2015, 72 millions de tonnes de céréales ont été produites par 270 000 exploitations. 3/4 des matières premières des aliments pour animaux sont originaires du territoire métropolitain, mais la France n'est pas autosuffisante en protéines végétales.

Une alimentation équilibrée et de qualité pour les animaux nécessite des apports en protéines, en quantité plus ou moins grande selon les espèces, l'âge des animaux et la finalité des élevages. Les oléagineux (colza, tournesol, soja) et les protéagineux (pois, lin, féverole, luzerne...) peuvent être utilisés, mais c'est le soja qui est privilégié pour sa concentration en protéines (les graines de soja contiennent de 18 à 21 % d'huile et de 36 à 40 % de protéines).

Le soja est la source de protéines la plus efficiente

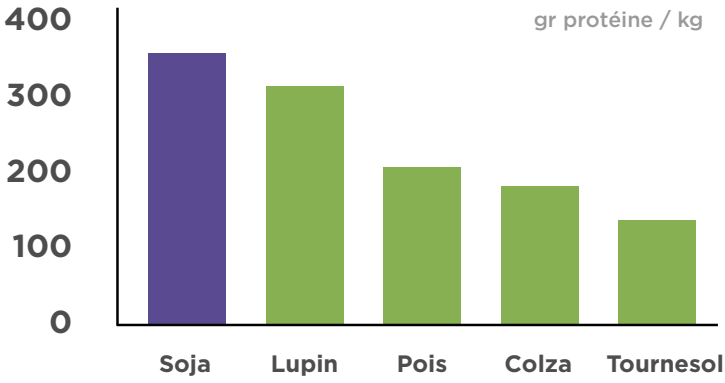

(source Europabio)

… MAIS ELLE IMPORTE AUSSI UNE GRANDE QUANTITÉ DE CÉRÉALES, D'OLÉAGINEUX ET DE VIANDE (1)

• Si les consommateurs ont conscience qu'ils achètent une majorité de fruits et légumes venant d'autres pays, surtout en contre saison, ils perçoivent moins aisément que les aliments pour animaux font l'objet de flux mondiaux de matières premières agricoles.

• Selon les stocks et l'ampleur des récoltes, les prix mondiaux de matières premières évoluent.

Après des années de prix élevés (2000-2008), les prix actuels sont particulièrement bas, à l'exception de celui du sucre. Quand les prix des céréales sont élevés, le producteur est enclin à vendre ses céréales en brut, quitte à racheter des aliments. En situation inverse, il produira « à la ferme » quand cela est possible.

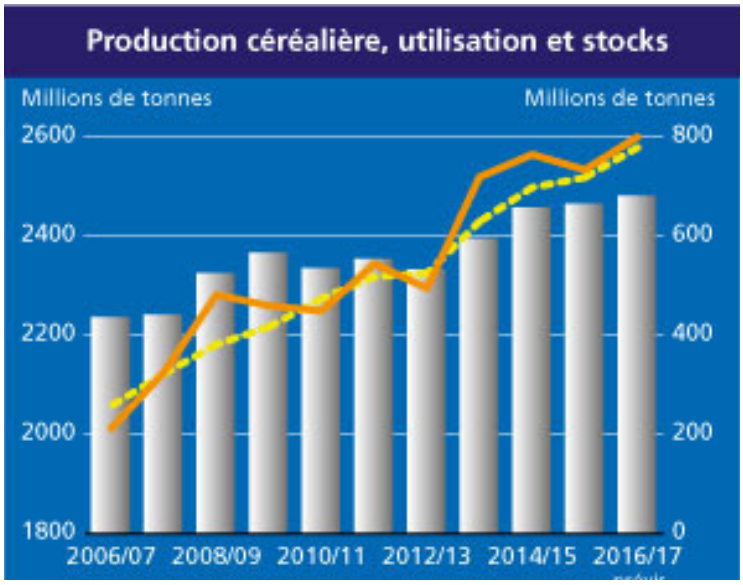

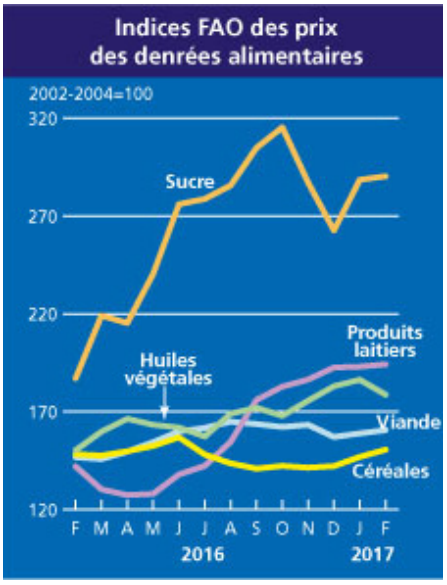

(source FAO)

Les indicateurs français

Produits bruts	Importations	Exportations
Céréales (hors riz)	293	4482
Oléagineux	884	917
Animaux, œufs, miel	350	1383

Sur 8 premiers mois 2016 (données douanes) en millions d'euros

Les importations de soja

La France, malgré des plans de développement de protéines végétales (le dernier couvre la période 2014-2020) (2) (3) reste dépendante à 35% des importations.
Elle utilise 4 millions de tonnes de tourteaux de soja qu'elle importe majoritairement. Mais elle produit aussi de plus en plus de tourteaux de colza et de tournesol (plus de 4 millions de tonnes en 2015). Au niveau européen, la dépendance en protéines est évaluée à 75% (Découvrir les données précises dans les chapitres suivants).

3. LES FILIÈRES « VIANDE » FRANÇAISES SOUFFRENT DE MANQUE DE COMPÉTITIVITÉ...(1)

Tous les secteurs de l'élevage sont en crise depuis trois ans en France : les porcs, la volaille, le secteur laitier et depuis 2016, les bovins.

Crise dans le secteur laitier :
Avec la fin des quotas laitiers, l'accentuation de la volatilité des prix, une baisse de consommation intérieure et une saturation de la demande européenne, la filière lait doit s'orienter vers des marchés lointains.
Bilan :

- Le nombre d'exploitations laitières a été divisé par 6 en 30 ans.
- En 10 ans, la production européenne a augmenté de 15% et celle de la France de 9%
- 42% du lait produit en France est exporté, mais le solde commercial n'est que de 20% au regard des importations en hausse : +28% en 10 ans.
- Si le lait français est acheté en très grande majorité par les ménages, la restauration collective et l'agro-industrie utilisent pour moitié du lait d'importation.

Les causes de cette crise structurelle ont été identifiées :

- La taille des exploitations et la structuration de la filière
- Le choix de l'autonomie alimentaire, c'est-à-dire de la production d'une large fraction de l'alimentation des vaches. Elle coûte cher et n'est pas assez valorisé au-delà des frontières. Bilan, l'Allemagne du Nord qui achète plus d'aliments pour animaux, paie 15 à 20% moins cher les producteurs.
- L'embargo russe (août 2014) et les importations chinoises en forte baisse (-48% d'achat de poudre de lait en 2015) qui ferment des marchés d'exportation.

Crise dans le secteur viande

- Le bœuf consommé dans l'hexagone provient à 75% d'élevages français. Le quart restant est d'origine européenne.
- L'agneau provient essentiellement du Royaume Uni et de Nouvelle Zélande.
- 60 à 70% des poulets consommés sont d'origine française. Les produits frais sont majoritairement européens, alors que les poulets congelés sont importés du Brésil ou de la Thaïlande.90% des volailles consommée en restauration hors domicile est importée.

- La France est autosuffisante en porc : les viandes fraiches sont issues à 98% des élevages français et la charcuterie à 70%. Mais ce secteur est caractérisé par des flux importants : 40% des produits sont exportés au regard de 35% qui sont importés en particulier dans les jambons cuits).

■

...MAIS LES CONTRAINTES NE CESSENT D'AUGMENTER (1)

• **Les poulets**, comme les porcs, consomment en majorité des aliments composés, contenant du soja, contrairement aux bovins qui peuvent être élevé « sur herbe» ou avec du fourrage, même si ce choix d'autonomie implique un investissement dans le matériel et le stockage adéquat à comparer avec les prix à l'export des céréales produites à la ferme. L'abattage massif de caches laitières et l'embargo russe ont fait chuté les prix de vente devenus inférieurs aux prix de production.

• **Les porcs** sont très sensibles au prix de l'alimentation qui représentent 60% du coût de production quelque soient les zones de production. La production française, confrontée à l'embargo russe et à la concurrence des deux principaux producteurs (Allemagne et Espagne) subit l'effondrement des cours.

• **Les volailles** sont nourries quasi exclusivement avec des aliments très techniques, généralement au sein d'une filière très intégrée. (70% céréales, 30% de protéines)

Les causes de la crise agricole sont principalement le coût du travail, la taille des exploitations, l'endettement et le manque d'investissement, l'organisation de filières, mais aussi à l'accroissement des normes techniques et environnementales. Dans les coûts de production, le prix des matières premières est important. En forte hausse dans les années 2005-2012, les cours mondiaux sont en baisse depuis 2013. Mais c'est néanmoins un facteur de compétitivité important. Tous les acteurs, et surtout les fabricants d'aliments pour animaux, ont besoin de visibilité, de régularité et de sécurité d'approvisionnement pour produire au meilleur prix en respectant les cahiers des charges.

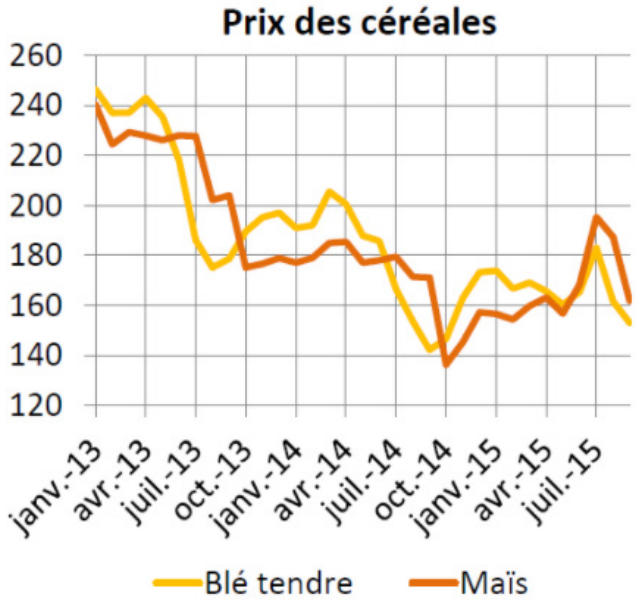

(source Coop de France)

Les contraintes spécifiques du Bio

Une révision de la réglementation Bio européenne est en cours.
Actuellement, les règles suivantes sont appliquées :

• Afin de permettre l'équilibre nutritionnel des rations, l'incorporation de matières premières conventionnelles est tolérée lorsque celle-ci ne sont pas disponibles en Bio, notamment les matières premières riches en protéines.

• Les matières premières mises en œuvre ne contiennent pas d'organismes génétiquement mais au sens du décret du 1er juillet 2012 sur la définition du sans OGM en alimentation humaine et animale) à savoir dans la limite du seuil de présence fortuite de 0,9% d'OGM.

4. LA FRANCE INTERDIT LA CULTURE D'OGM...

• Malgré le droit de « consommer et produire avec ou sans OGM » stipulé dans la loi française sur les OGM de 2008, la France n'a cultivé le (seul) maïs OGM autorisé (maïs résistant à la pyrale, Bt) qu'en 2006 et 2007.

• A la suite du Grenelle de l'environnement de 2007, la culture du maïs Bt a été régulièrement interdite par les gouvernements successifs (Interdictions systématiquement rejetées par le Conseil d'état).

• La loi française interdisant la culture de maïs OGM (2014) a été suivie par une directive européenne (2015) permettant aux pays membres de l'Union européenne d'interdire la culture d'OGM sans invoquer de raisons sanitaires ou environnementales. La France a fait jouer ce droit le 15 septembre 2015 sur tous les dossiers OGM.

• Ces interdictions ne sont pas corrélées à un problème de sécurité sanitaire, sachant que l'évaluation scientifique est réalisée -en amont de l'autorisation de culture ou d'importation- par l'Autorité européenne de sécurité des aliments, l'EFSA.

Des bénéfices avaient été observés en France par l'AGPM.[4] Le maïs Bt permettait :

• D'éviter les chutes de rendement moyen de 0,5q/ha et de bénéficier d'un gain de compétitivité de 100 euros/ha (valeur 2007)

• De supprimer l'insecticide efficace contre les pyrales et les sésamies

• D'augmenter la qualité sanitaire des grains en réduisant les taux de mycotoxines

(*AGPM : Association Générale des Producteurs de Maïs)

A l'échelle européenne, l'adoption du maïs Bt, aurait permis des gains pour les agriculteurs compris entre 157 et 334 millions d'euros par an (Estimation 2004).

Ailleurs dans le Monde, les bénéfices de la culture d'OGM sont là au niveau mondial : [5] [6]

Les OGM actuellement autorisés permettent d'exprimer au maximum le patrimoine génétique de semences élites, c'est-à-dire les mieux adaptées aux terroirs.
Les OGM évitent les pertes liées aux attaques de ravageurs et/ou à la compétition avec les mauvaises herbes. Selon les années et selon le climat, des gains de rendement sont observés. Les OGM changent aussi les modes de production avec des impacts environnementaux et sociétaux non négligeables, comme la pratique du non labour ou les passages réduits de produits phytosanitaires généralement effectués par les femmes.

D'après plusieurs méta-analyses (compilation d'études de différentes régions sur plusieurs années), on constate :
des rendements souvent supérieurs (entre 0 et 20% dans les pays du Nord avec une moyenne de 7%, entre 0 et 35% dans les pays du Sud, avec une moyenne de 21%)
une baisse des coûts de pesticides
une baisse des coûts de travail malgré un coût de la semence supérieur

En cumulé entre 1996 et 2013, la technologie « résistance aux insectes » utilisée en maïs a permis des gains de 37,2 milliards pour les producteurs de maïs. (133 milliards pour toutes les cultures OGM).

... MAIS A BESOIN DE PROTÉINES QUI SONT MAJORITAIREMENT IMPORTÉES

Quantité moyenne de soja utilisée par kilos de produit

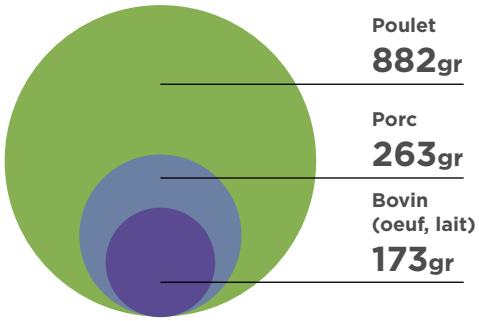

(source Europadio)

• Le tourteau de soja constitue la deuxième catégorie d'ingrédients les plus utilisés en alimentation animale, après le blé et le maïs qui constituent les sources d'énergie. Riche en protéines (jusqu'à 47%) et en lysine (qui lui donne une meilleure digestibilité), c'est un ingrédient de choix pour les porcs et les volailles.

• L'autosuffisance française en protéines destinées à l'alimentation animale était de 25% dans les années 80 contre 60 % en 2013.
Mais malgré une relance de la culture des protéagineux (celle-ci stagne à moins de 2% des surfaces cultivées), de la culture des légumineuses fourragères et celle du soja (100 000 ha en 2016, le déficit total en protéines est évalué à 2 millions de tonnes. Cela signifie qu'il faudrait emblaver l'équivalent de 1,8 millions d'hectares de soja pour être autosuffisant (6% de la SAU).

• Au niveau européen, 75% des protéines sont importées. (Soit 60 kg de soja/européen/an). Il faudrait plus de 13 millions d'hectares de soja pour être autosuffisant.
La production actuelle est de 0,6 million d'hectares.

Or, le soja standard au niveau mondial est le soja OGM provenant principalement des Etats Unis, du Brésil et de l'Argentine.

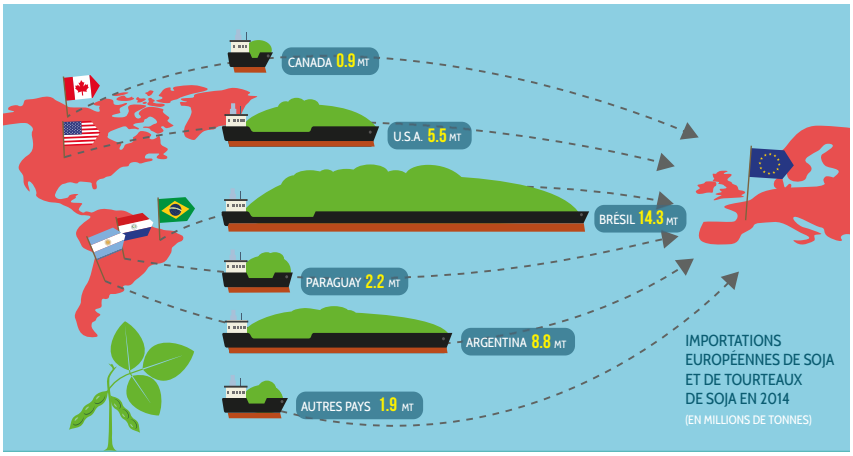

(source Europabio)

5. L'HYPOTHÈSE D'UNE INTERDICTION DE TOUTE UTILISATION D'OGM A DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

Pour l'Europe, l'interdiction concernerait principalement le soja (30 millions de tonnes de soja OGM soit 85% des importations), mais aussi des importations de maïs OGM (3 millions de tonnes soit 25% des importations), de corn gluten feed, un co-produit du maïs OGM (0,15 à 0,60 million de tonnes soit 70 à 85% des importations) et de colza OGM (0,5 millions de tonnes soit 5 à 10% des importations). [7]

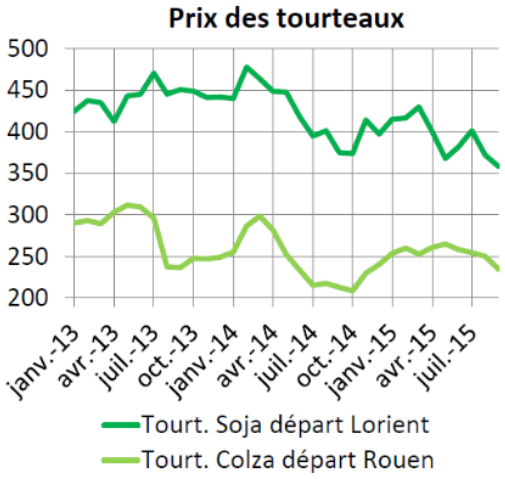

• Pour la France, à l'exception de quelques produits agroalimentaires importés, des huiles, de certains colorants, vitamines ou auxiliaires de fabrication pouvant contenir des OGM ou produits par des OGM, le vrai challenge économique porterait sur l'importation de soja (majoritairement OGM) nécessaire à l'ensemble de la filière viande, qui représentent 3,5 millions de tonnes de tourteaux (10% environ du volume européen)

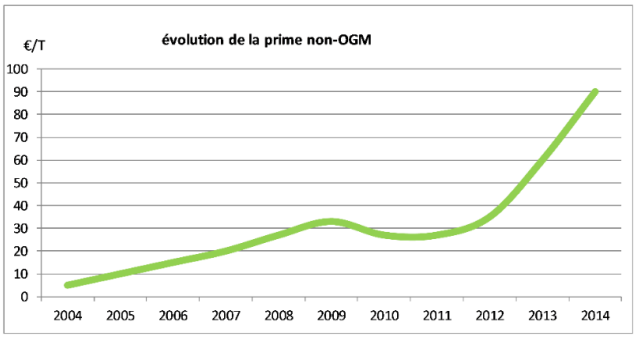

(source Coop de France)

• Les filières de soja non OGM (avec un seuil de présence fortuite de 0,9%) existent déjà et représentent 20% de la demande. Elles n'ont pas augmenté en volume depuis plusieurs années car la prime qui lui est associée est non négligeable, et d'autant plus importante que les cours du soja sont bas. Elle représente un quart du prix actuellement.

En cas d'interdiction totale d'importations d'OGM pour les pays européens qui, comme la France, ont déjà interdits la culture, les conséquences sont :

• A court terme, il sera nécessaire de :
• **Trouver des approvisionnements équivalents aux nécessaires importations de soja OGM** (qui représente la denrée standard) et d'organiser les filières, les lieux de stockage et l'acheminement du soja conventionnel car les industries d'aliments pour animaux recherchent des filières abondantes, régulières et disponibles.

• A moyen terme, **l'Europe devra assumer une augmentation des coûts de transport, de contrôle et potentiellement de rejet de cargaison**, augmentation d'autant plus importante que les pays européens n'auront pas tous adopté cette interdiction. Pour les importateurs, comme pour les pays membres, ce sera la fin du marché unique européen et des coûts de transport avantageux
L'Europe a longtemps été un importateur majeur de soja OGM. Ce n'est plus le cas depuis les années 2000 avec des besoins chinois qui ont explosé en soja OGM et plus récemment l'Inde.

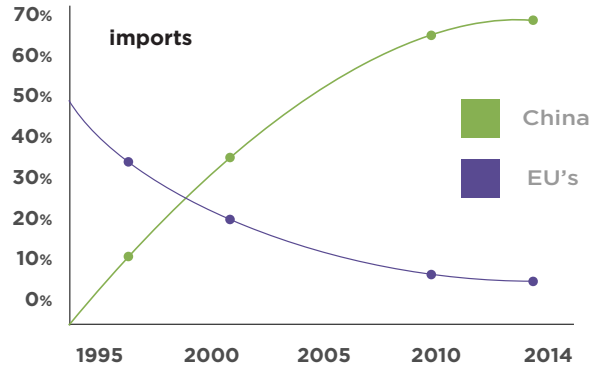

(source Europabio)

Des études ont chiffré les impacts économiques

• Sur un marché européen d'importations d'OGM estimé à 2,2 milliards d'euros, l'US biotech crops alliance a calculé que **l'approvisionnement et le transport de soja sans OGM augmenterait de 52%, soit un montant de 1,3 milliards d'euros supplémentaire pour le secteur de l'alimentation animale européen.** [8]

• La fédération européenne des fabricants d'aliments composés (Fefac), celle de triturateurs (Fediol) et celle du commerce (Cocerol) ont quantifié le surcoût d'une substitution du soja OGM. Car cette substitution n'est pas possible avec les seules matières premières protéinées disponibles sur le marché et elle devra donc se faire avec du soja non OGM plus cher. **Elle induirait une augmentation de 10% des aliments pour le bétail (soit 1,2 milliards d'euros) si la France, l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne (représentant 33% de la production) renonçaient aux OGM et une augmentation de 2,8 milliards si tous les pays européens y renoncent.** [9]

• Une étude du Joint Research Centre (commission européenne) a calculé l'impact d'une interdiction d'importation de soja pour trois grandes productions animales. L'impact serait le plus fort pour les volailles qui consomment principalement des aliments composés industriels. Globalement, et selon le seuil de présence fortuite adopté (0,9% ou à 0,1%), **l'augmentation des aliments pour animaux serait compris entre 17 et 21% et une répercussion de 13% pour le kg de volaille et de 10% pour le kg de porc. (2014)** [10]

• Henseler et ses collègues ont calculé qu'une interdiction de commerce de soja OGM des USA, de l'Argentine et du Brésil diminuerait les importations d'un tiers vers l'Europe et **augmenterait le coût du soja de 30%. (2013)** [11]

• Selon la disponibilité des subsititutions en protéines et l'organisation des marchés, l'impact économique d'une interdiction d'OGM est plus ou moins fort. Sans aucune substitution, une étude de la commission européenne de 2007 que les productions de porc diminueraient de 35% et celles du poulet de 44%. En cas de subsitution totale, une autre étude montre **des baisses de production de 3 et 5%.** [12]

• Les pays qui utilisent indifféremment du soja et du mais OGM ou non (comme l'Espagne) seront les plus impactés. Une étude de 2010 indique **des pertes de production en porc et poulet de 35% et des hausses de prix de 56%.** [13]

Une évaluation française sur les filières animales

A partir des données 2014 du GIE-IDEA « productions animales, chiffres clefs », l'hypothèse d'une augmentation de 10% du coût des aliments pour animaux (« feed » en anglais) induiraient des augmentations entre 2 et 9% des coûts de production pour les éleveurs, selon les espèces et les besoins en soja dans les rations alimentaires.

	Structure des coûts actuels			10% augmentation du feed			20% augmentation du feed		
	Coûts feed	Coûts totaux	Ratio coût feed / Coût total	Coût feed (non OGM)	Coûts totaux	Augmentation	Coût feed (non OGM)	Coûts totaux	Augmentation
	Centimes	Centimes	Pourcentages	Centimes	Centimes	Pourcentages	Centimes	Centimes	Pourcentages
Poulet label (€/m²)	79,8	93,1	84%	87,8	101,1	9%	95,8	109,1	17%
Œufs (100)	4,0	6,8	59%	4,4	7,2	6%	4,8	7,6	12%
Porc (Kg)	109,0	161,0	68%	119,9	171,9	7%	130,8	182,8	14%
Viande bovin (Kg)	58,4	314,0	19%	64,2	319,8	2%	70,1	325,7	4%
Lait de vache (litres)	6,8	33,7	21%	7,5	34,4	2%	8,1	35,1	4%

(source GIE / Tellus.com)

Un impact réel difficile à quantifier

Les études économiques montrent des impacts significatifs qu'il faut néanmoins moduler au regard de différentes considérations pratiques :

• La substitution des protéines de soja par d'autres sources est déjà effective dans certains pays, notamment en France. Les rations ont été rééquilibrées et les modes alimentaires modifiés, comme chez les bovins. La production d'aliments à la ferme modifie de plus en plus la demande.

• Le cours du soja a beaucoup fluctué ces dernières années en fonction des récoltes et des stocks. Il est donc difficile d'appréhender des pénuries potentielles de protéines non OGM. Par ailleurs, le développement économique de nouveaux grands pays importateurs comme la Chine ou l'Inde influe fortement la disponibilité et les cours de soja.

• Les primes associées au non OGM fluctuent également. En 2016, elles représentent 30% du prix du soja car elles sont hautes pour un cours du soja historiquement bas.

• Les coûts des aliments pour animaux fluctuent en fonction de l'ensemble des ingrédients (maïs, blé, légumineuses...) et donc des cours mondiaux volatiles de ces matières premières.

• La production et la consommation des aliments pour animaux baissent depuis trois ans, au profit d'aliments produits à la ferme.

En fait, une interdiction d'importation d'OGM serait négative à deux niveaux :

• **Si elle était validée au niveau européen,** des ruptures d'approvisionnement en protéines sont à envisager et tous les labels de niche excluant les OGM deviennent obsolètes. Les coûts de contrôle et de traçabilité explosent dans les filières, sans valorisation évidente auprès du consommateur.

• **Si elle était validée au niveau de quelques états européens seulement :**

• L'approvisionnement en protéines tracées devient compliqué, plus cher et les échanges intra européens de produits carnés et laitiers se complexifient

• Les labels excluant les OGM perdent leur raison d'être dans le pays interdisant les OGM et rien ne permet de penser qu'ils le seront dans d'autres pays. La tendance actuelle est surtout l'achat de proximité ou avec un label « national ».

• Les pays qui adoptent cette interdiction « s'isolent » et ferment de facto leurs frontières au marché européen, alors que la sécurité sanitaire resterait inchangée

Produire plus de plantes riches en protéines, c'est aussi produire moins de céréales

Même si les promoteurs de la filière soja de France avancent des arguments agronomiques certains, comme la fixation d'azote et une faible quantité d'intrants, les rendements restent bas et les marchés fragiles sans soutien financier. Globalement, la spécialisation des cultures (avec des cultures les plus compétitives dans les zones les plus adaptées) est la plus durable. Une équipe allemande a calculé que si l'Europe devient Si l'Europe devient autosuffisante en protéines, elle deviendra aussi le plus gros importateur de blé. Pour chaque hectare de culture de soja OGM d'Amérique du Sud « rapatrié » en Europe, il faudra mettre 2,4 hectares d'hectares de blé en culture hors de l'Europe pour compenser les manques de rendement et répondre aux besoins d'importations de l'Europe.[14]

Et si la technologie OGM était abandonnée dans le Monde ?

Dans ce scénario, ce ne sont pas tant les quantités de production qui diminue car les cultures OGM ne représentent que 10% des cultures mondiales, mais les prix en alimentation humaine qui augmenteraient (0,35% en Europe, 0,8% aux Etats Unis, 2,2% en Inde). Les pays du Sud seraient beaucoup plus dépendants des pays du Nord. La Chine et l'Inde seraient les plus gros perdants, comme tous les pays qui dépendent de matières premières pour l'élevage.
L'impact le plus important serait d'ordre environnemental, car la conversion de terres nécessaires pour compenser les baisses de rendement proviendra pour 80% de terres de pâtures et de 20% de forêt. [15]

6. LE SYSTÈME EUROPÉEN D'AUTORISATION D'OGM NE FONCTIONNE PAS...

L'Europe a un des systèmes de procédure d'autorisations les plus longs et les plus onéreux. Tout d'abord, l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments, donne un avis scientifique sur l'évaluation des risques qui est suivi d'une décision politique de la Commission européenne portant notamment sur la gestion des risques. Malheureusement, les délais d'étude des dossiers de demandes de commercialisation ne cessent de s'allonger. (16)

Cela engendre des distorsions de marché qui s'expliquent par :
Un cadre réglementaire instable et non prévisible pour les pétionnaires.
Un risque de refus de cargaisons provenant de pays ayant autorisés de nombreuses variétés OGM non encore réglementées en Europe (zéro tolérance en alimentation humaine)
Une inquiétude récurrente des consommateurs quant à l'évaluation lente des produits issus de la transgénèse par rapport à d'autres technologies comme la mutagénèse.

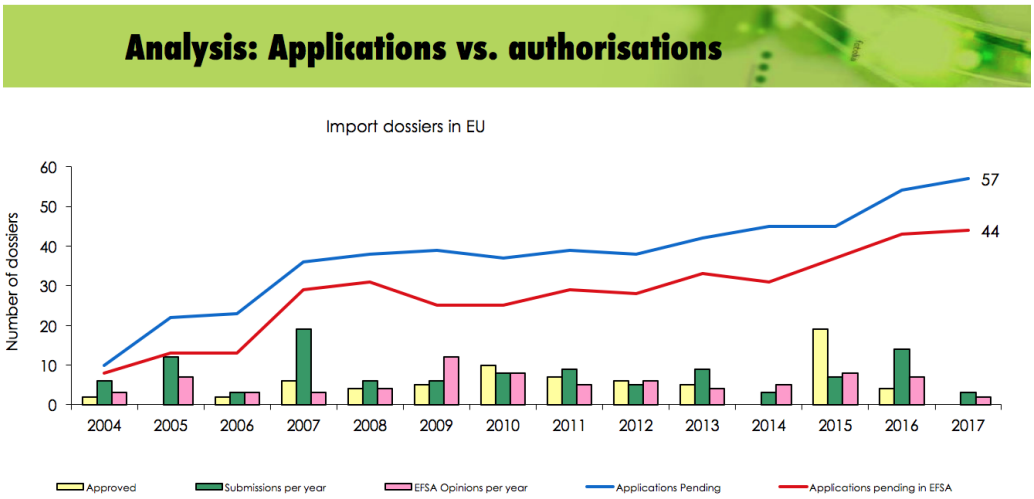

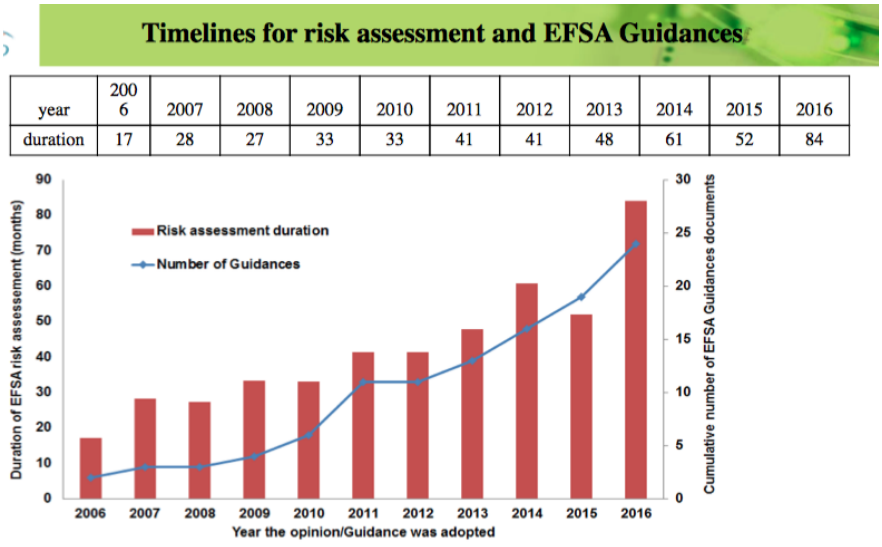

(source Europabio)

ALORS QUE LE RESTE DU MONDE BOUGE (17)

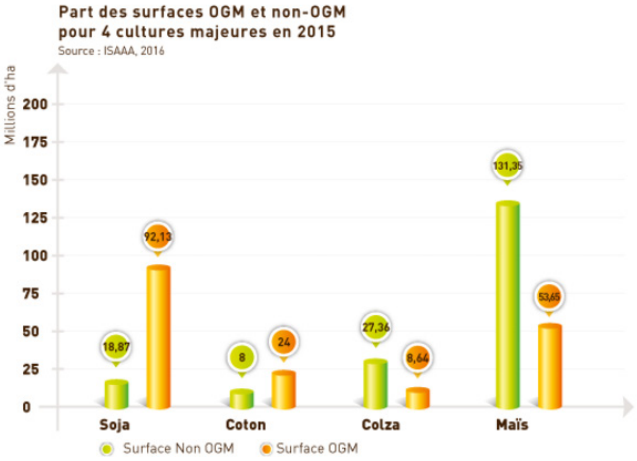

(source ogm.org)

80% des cultures de soja et 30% de celles du maïs sont aujourd'hui des variétés OGM. Dans les cultures alimentaires, on peut également citer le colza, la betterave à sucre et la papaye et plus récemment des pommes de terre, des courges et des pommes de table autorisées sur le continent américain ou encore l'aubergine au Bangladesh.

• Les premières cultures d'OGM ont débuté en 1996 et ont connu un succès continu depuis 20 ans, non seulement dans les pays du Nord, mais aussi dans les pays du Sud. En 2015, les surfaces OGM représentaient 179 millions d'hectares, soit 10% des surfaces totales.

• Depuis 2011, les productions d'OGM des pays du Sud ont dépassé en volume celles des pays industrialisés. 90% des 18 millions d'agriculteurs utilisateurs sont localisés dans les pays du Sud.

“ 80% des cultures de soja et 30% de celles du maïs sont aujourd'hui des variétés OGM. ”

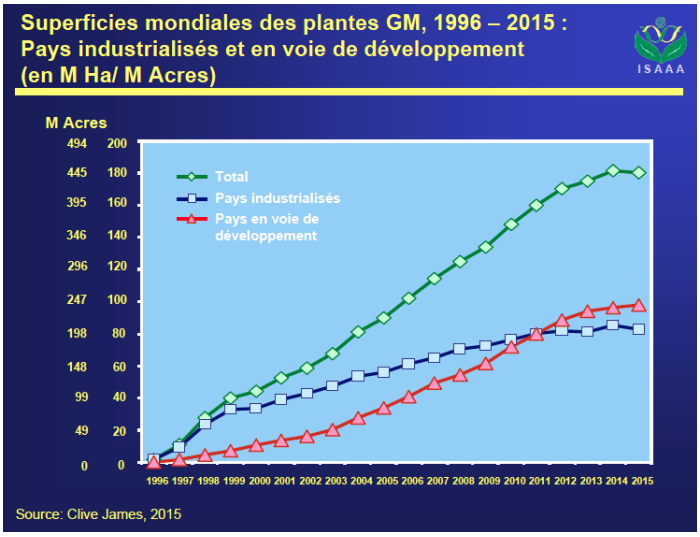

(source ISAAA)

L'Espagne est le producteur européen majoritaire du seul maïs OGM autorisé, le maïs Bt avec 108 000 hectares en 2014 (soit 28% de la production).

7. LE SYSTÈME EUROPÉEN DÉCOURAGE L'INNOVATION... ALORS QUE DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS TECHNOLOGIQUES SE DÉVELOPPENT(18)

Le nombre de traits transgéniques ne cesse d'augmenter dans le monde, alors qu'un seul OGM est autorisé à la culture et moins de 80 OGM à l'importation en Europe.

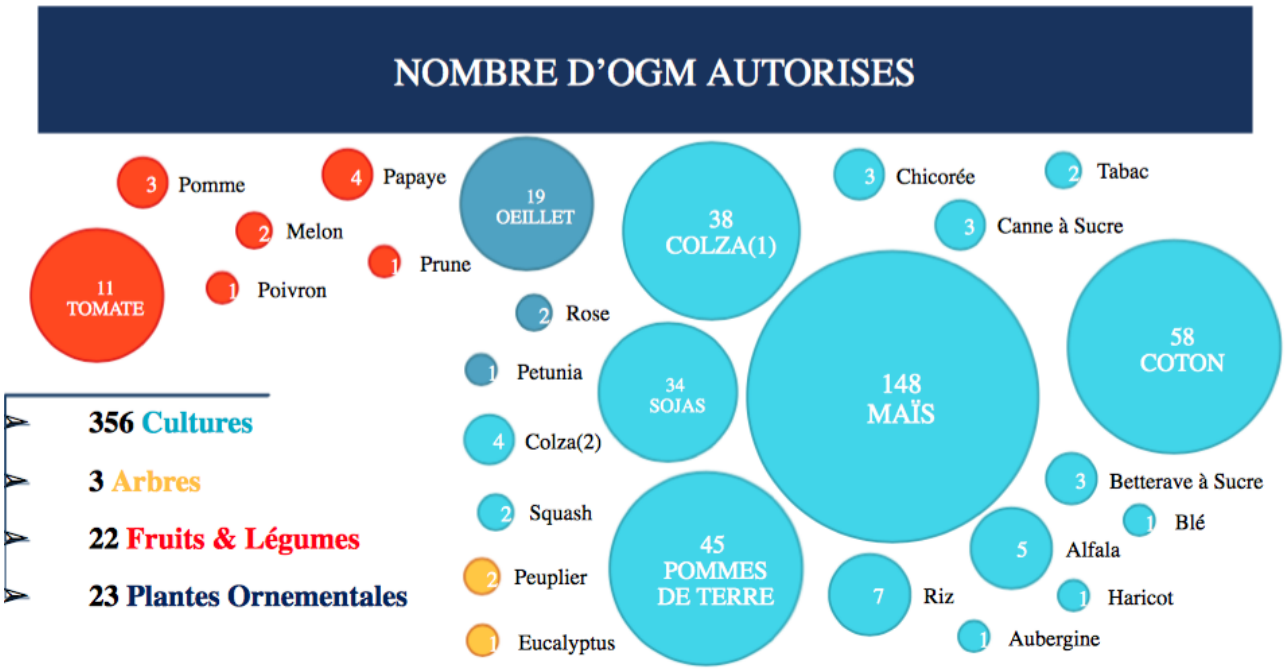

(source ISAAA)

• **En 2015, des variétés utilisant de nouvelles méthodes d'amélioration commencent à être commercialisées**. Certaines techniques sont proches de la transgénèse (transfert de gènes) alors que d'autres permettent des transformations plus ciblées, mimant la mutagénèse. **Eteindre ou activer des gènes fonctionnels est également une piste intéressante pour les traits complexes comme la tolérance à la sécheresse.**

Ainsi deux variétés de pommes ont été autorisées sur le continent américain, limitant les meurtrissures et le brunissement lors de la découpe et la technologie pourrait aussi être appliquée aux fruits périssables comme la pêche, la poire ou la cerise. Idem pour un champignon (champignon de Paris) qui ne brunit pas. Des variétés de blé sans gluten sont testées au laboratoire, tout comme des huiles au profil en acides gras modifiés.
Crispr Cas, le couteau suisse de la génétique qui s'inspire des stratégies de défense « immunitaire » des bactéries, devrait ouvrir de nouvelles perspectives en amélioration des plantes, et notamment en mutagénèse. Simple d'usage, il devrait accélérer l'obtention de variétés d'intérêt en réduisant les coûts associés. Crispr Cas devrait donc d'augmenter la diversité génétique de manière plus précise et efficace, notamment pour les nombreuses espèces végétales qui ont des gènes ou des chromosomes redondants.
Les pistes de recherche les plus avancées portent sur la résistance aux maladies, la tolérance aux herbicides ou la composition chimique des plantes.

L'Europe, incapable de trancher politiquement sur les dossiers d'OGM portant sur un seul trait, et encore moins sur les traits cumulés qui représentent déjà 33% des OGM dans le Monde, n'a pas encore donné un statut réglementaire aux nouvelles méthodes. Pourtant, la plupart des plantes qui en sont issues seront semblables à des plantes ayant mutées. [19]

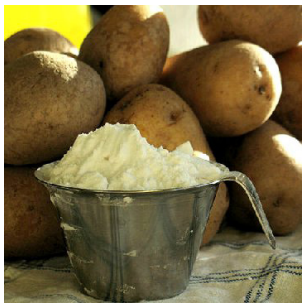

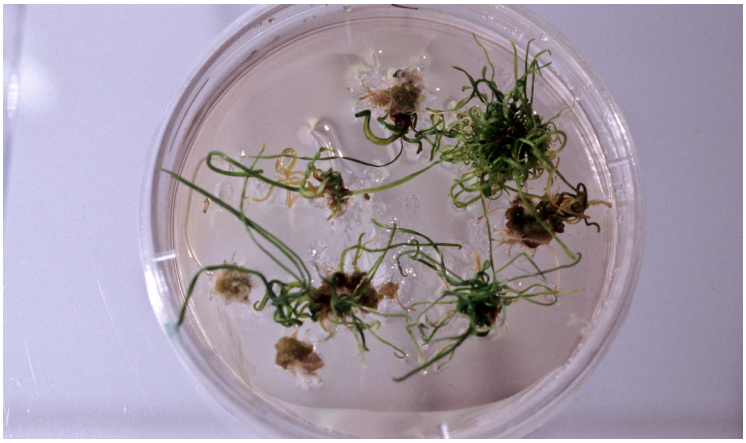

8. LE CHOIX D'EXCLURE LES OGM REPONDRAIT A UNE DEMANDE DES CONSOMMATEURS

Certains transformateurs et de distributeurs utilisent des arguments marketing contre l'utilisation d'OGM, en prétextant répondre à une demande de consommateurs. Ils avancent régulièrement des raisons sanitaires, environnementales et sociétales.

La sécurité alimentaire

La question de la sécurité alimentaire est traitée en amont de toute autorisation de mise sur le marché, avec l'étude de la toxicité et de l'allergénicité. Un étiquetage et le suivi des cultures complètent le dispositif d'encadrement, faisant des OGM les plantes les plus encadrées. Rien ne permet d'affirmer que les OGM posent un problème sanitaire avéré tant pour les animaux que pour les hommes.

Les impacts environnementaux

Les OGM sont souvent amalgamés à l'agriculture dite intensive et à l'utilisation de produits phytosanitaires. Pourtant, les solutions de lutte contre les insectes permettent d'éliminer l'usage de certains pesticides. De même, la simplification du désherbage permet de limiter le labour, autoriser des cultures de couverture riches en azote et peut permettre trois cultures dans certaines zones au lieu de deux. Les augmentations de rendement constatées évitent aussi de mettre en culture de nouvelles terres et de protéger les forêts et les zones sensibles, dans un contexte d'augmentation de la population et de changement climatique.

La demande sociétale

- Une étude de 2013[20] portant sur l'adoption de la réglementation sans OGM en France montre que si le citoyen plébiscite le « sans OGM », le comportement du consommateur est beaucoup plus complexe, varié et nuancé. Il achète plus ou moins de « sans OGM » selon le produit et selon la présence d'autres allégations comme le lieu de production.
- Depuis quelques années, on constate un véritable changement de comportement alimentaire avec une consommation réduite de viande. A l'inverse la consommation de fruits et légumes, de légumineuses et de céréales augmentent. Des régimes nouveaux apparaissent comme les régimes Vegan ou flexitarien qui privilégie les végétaux sans exclure la viande. Si une majorité de français déclarent suivre une alimentation équilibrée, seulement 4 à 6% des français suivent les nouveaux régimes alimentaires « sans » [21].
- La tendance du « sans » s'accentue d'un point de vue marketing : sans gluten, sans antibiotique, sans sel, sans sucre, sans colorants… Pour le « sans OGM », la réglementation française est très stricte et donc couteuse. Elle nécessite des cahiers des charges contraignants. La DGCCRF, l'organe de contrôle officiel, a relevé, en 2016, un taux d'anomalie de 18 % qui s'explique essentiellement par des manquements liés aux allégations du type « sans OGM ». Aucune non-conformité aux dispositions européennes relatives aux OGM n'a été relevée. [22]

Il existe donc un paradoxe entre la guerre des prix les plus bas que se livrent les distributeurs (et un budget des consommateurs qui n'augmente pas), et un affichage marketing et/ou politique pour des marchés qui représentent certes de nouveaux courants alimentaires mais qui demeurent des marchés de niche et qui imposent de nouvelles contraintes à l'aval de la filière agroalimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

(1) : Données 2015/2016 issues de **AGRESTE Conjoncture, FAO, AGPM, Passions Céréales, Saf Agr'idées, Coop de France, SNIA, USDA gain report , Institut de l'élevage , USDA**
(2) : **Plan protéines végétales pour la France 2014-2020**
(3) : **France Agrimer**
(4) : **AGPM**
(5) : **Assessment of the economic performance of GM crops worldwide**
(6) : **Impact of GM crops on biodiversity**
(7) : **genetically modified commodities in the EU**, 2016
(8) : **US Biotech Crops Alliance** (2015)
(9) : **Economic impact assessment on the European GM autorisation « opt-out » proposal** (2016)
(10) : **JRC, Commission européenne** (2014)
(11) : **Henseler** On the asynchronous approvals of GM crops: Potential market impacts of a trade disruption of EU soy imports (2013)
(12) : **EU commission** Study on the Economic Impact of Unapproved GMOs on EU Feed Imports and Livestock Production (2007) et **CAST** (2016)
(13) : **Phiippidis** EU import restrictions on genetically modified feeds : impacts on Spanish, EU and global livestock sectors, 2010
(14) : **German oilseed processing industry association** (OVID , 2012)
(15) : **Evaluating the Economic and environmental Impacts of a Global GMO Ban** (2016)
(16) : **Europabio Increasing timelines of risk assessment** (2015) et **infographie** (2016)
(17) : **ISAAA** (2016) et **infographies** (2016)
(18) : **ISAAA** (2016), **Au service des biotechnologies** (2015) et **livre blanc IBV** (2017)
(19) : **ISAAA** (2015) et **Nature The global pipeline of GM crops out to 2020** (2016)
(20) : **Organibio**
(21) : **Harris interactive**
(22) : **DGGCRF**

CONCLUSION

Le refus d'importation des OGM va-t-il protéger les producteurs français et satisfaire les aspirations souverainistes de certains citoyens ? Rien n'est moins sûr.
Interdire l'utilisation des OGM en France :

• Enfoncerait un peu plus les éleveurs dans la crise qu'ils subissent depuis trois ans. Ils devront en effet acheter des protéines plus chères pour nourrir leurs animaux (payer les surcoûts de traçabilité de soja non OGM, utiliser d'autres plantes mais généralement moins riches en protéines…)

• Obligerait les fabricants d'aliments pour animaux à trouver de nouvelles filières de protéines qui peinent à se développer alors que la demande en soja non OGM ne pourra pas être entièrement satisfaite.

• Ne permettrait plus de valoriser des marchés de niche « sans OGM » qui sont portés par quelques grandes enseignes, car le seuil de présence fortuite pour l'alimentation animale est celui du non OGM. Tous les produits deviendraient « non OGM » sans apporter une plus grande garantie de sécurité alimentaire.

• Augmenterait modérément le prix des denrées alimentaires (moins de 1%) si les surcoûts devaient être absorbés par la chaîne agroalimentaire et donc le consommateur. Mais, selon nos calculs, le surcoût serait de 2 à 10% en France pour le secteur animal, si l'on considère que les aliments pour animaux augmentent de 10% pour assurer un approvisionnement non OGM

• Poserait de nouvelles questions environnementales sur la préservation de certaines ressources naturelles avec la mise en culture de nouvelles cultures ou de nouvelles terres (en France ou dans les pays producteurs d'OGM) pour compenser les baisses de rendement. La demande de soja OGM influe aussi sur les autres productions car toutes les zones géographiques ne sont pas efficientes. L'autosuffisance alimentaire n'est pas un gage de développement durable.

Que faire pour allier sécurité et compétitivité en agriculture ?

• Assumer un héritage agricole français qui garantit une large souveraineté alimentaire et une capacité d'exportation mondiale. Les acteurs de l'agriculture doivent pouvoir vivre décemment de leur métier et les acteurs de l'agroalimentaire doivent pouvoir capter de nouveaux marchés porteurs.

• Ne pas stigmatiser les modes de production. A l'inverse, valoriser une coexistence des modes d'agriculture pour satisfaire tous les consommateurs et tous les marchés, en offrant des produits sains à tous les prix. Favoriser toute capacité à valoriser l'ensemble des produits en France ou à l'étranger dans le cas des découpes ou des transformations. Aider les filières à garder la valeur ajoutée jusqu'au consommateur dans l'hexagone ou hors des frontières.

• Rétablir la confiance sur l'innovation et sur l'expertise en réécrivant un cadre réglementaire lisible et prévisible

• En finir avec des politiques d'interdiction qui pénalise tous les acteurs, y compris le consommateur. A l'inverse, il faut valoriser les opportunités et les marges de progrès au sein des filières qui permettent à l'agriculture française de garder une place de leader mondial. Les acteurs de la filière agroalimentaire s'adaptent en permanence aux demandes des citoyens. Les interdictions brutales d'accès à l'innovation sont, au final, des freins à la production dont l'économie nationale et européenne peine à se relever…